

CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2024

ENTREPRISES • PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS • ASSOCIATIONS



VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN

**RECUEIL DES PRIX DES PRINCIPAUX
PRODUITS ET SERVICES**

Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au cœur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables à compter du 1^{er} juillet 2024. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence et consultable sur www.cmocean.fr.

Avec plus de 1 481 Collaborateurs, 1 318 élus et 178 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Selon les modalités prévues dans nos Conditions Générales, l'absence de contestation de votre part, avant la date d'application, vaut acceptation des modifications proposées. Si vous les refusez, vous pouvez résilier la convention et clôturer vos contrats sans frais avant la date d'entrée en vigueur de ces modifications.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

PRIX DES SERVICES : les prestations avec la mention HT sont soumises à TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication. Prix TTC applicables à compter du 01-07-2024. À tout moment, nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site www.cmocean.fr et dans nos Agences.

LÉGENDE

Ces pictogrammes signifient que le produit ou service est gratuit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de l'offre groupée, Eurocompte Pro/Agri Essentiel (offre non commercialisée pour les associations, hors associations gestionnaires) et ses modules.



Eurocompte Pro/Agri Essentiel et ses modules :



Confort



Sérénité



Crédit

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture	4
Relevés de compte	4
Tenue de compte	4
Services en Agence.....	4
Prestations diverses	4
Arrêté de compte	5

BANQUE À DISTANCE

CMUT Direct Pro	5
Gestion des factures électroniques.....	6
Télétransmission.....	6
Suite logicielle : HUB BUSINESS SOLUTIONS ÉPITHÈTE	6

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	6
Solutions d'acceptation.....	7
Virements	8
Prélèvements SEPA SDD CORE / SDD B2B.....	8
Chèques	9
Effets et billets	10
Recouvrement de vos créances	10

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Décaissement - Import	12
Encaissement - Export	13
Autres opérations à l'international.....	13

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Eurocompte Pro/Agri Essentiel	14
Avantage auto entrepreneur	15
Connect Auto Entrepreneur.....	15
Eurocompte Pro/Agri.....	16
Services Bancaires de Base (SBB)	16

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention	17
Opérations particulières.....	17
Incidents de paiement	17

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Autorisation de découvert.....	18
Enveloppe de crédit amortissable pré-accordée.....	18
Crédits d'investissement	18
Garanties sur crédits	18
Opérations sur crédits	18
Engagements par signature	19
Mobilisation du poste client	19
Crédit Bail Mobilier / Location Longue Durée (LLD).....	19
Crédit Bail Immobilier.....	19
Promotion Immobilière.....	19
Solution de financement pour mes clients.....	19

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Placements financiers.....	20
Services spécialisés	20

TÉLÉPHONIE ET BOX**INGÉNIERIE SOCIALE**

Épargne salariale	21
Passif social	21
Retraite collective	21
Titres Restaurant dématérialisés	21

OFFRE TÉLÉPÉAGE**ASSURANCES ET PRÉVOYANCE****ASSOCIATIONS**

Comptes chèques et services	22
Banque à distance	22
Offres groupées de services : Eurocompte Asso	22
Offres groupées de services : Eurocompte Pro/Agri Essentiel.....	23
Offre monétique Association.....	23
Partenariat Helloasso – Crédit Mutuel.....	23

RÉSOLUDRE UN LITIGE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE		
Ouverture de compte	GRATUIT	
Clôture de compte	GRATUIT	
RELEVÉS DE COMPTE		
Envoi de relevés de compte	Postal	Internet
• 1 ^{er} relevé du mois	GRATUIT	GRATUIT
• Par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	1,20 €	GRATUIT
☒ Duplicata d'un relevé de compte	5,45 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF) (min. 5,45 €)	0,02 € / ligne	
TENUE DE COMPTE		
☒ Frais de tenue de compte (par compte et par mois, max. 160 €)	À partir de 10,70 € ⁽¹⁾	
Délivrance de RIB	GRATUIT	
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € ⁽²⁾	
SERVICES EN AGENCE		
Versement d'espèces	GRATUIT ⁽³⁾⁽⁴⁾	
Versement d'espèces « grands remettants »	Nous consulter	
☒ Frais de recherche de documents sur opération (selon origine et antériorité)	De 8,58 € HT à 42,92 € HT	
PRESTATIONS DIVERSES		
Coffre Dépôt Express Sécurisé	GRATUIT	
Meuble monnaie (en Agence)	GRATUIT	
Délivrance de lettres-chèques	Sur devis	
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	0,97 € / avis	
Délivrance d'une attestation	6,10 € HT	
Information annuelle aux commissaires aux comptes	94,10 € HT	
Frais de location de coffre-fort (selon volume-assurance comprise)	À partir de 71,17 € HT / an	
Information aux émetteurs pour demande de changement de domiciliation	Nous consulter	

(1) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,80 € par mois

(2) Dans la limite du solde créditeur du compte.

(3) Sauf nécessité d'un traitement spécifique (non-respect des consignes de conditionnement, erreur du montant annoncé...).

(4) Dans la limite de 20 dépôts mensuels.

ARRÊTÉ DE COMPTE

Intérêts débiteurs⁽¹⁾

TEG annuel découvert « non autorisé » Plafond du taux réglementaire⁽²⁾ diminué de 0,05 %

Commissions

☒ • De mouvement (ou de compte) ⁽³⁾	De 0,059 % à 0,074 %
• De plus fort découvert ⁽⁴⁾	0,075 %

Fusion d'échelles d'intérêts (max. 106,20 €) 8,85 €/compte/arrêté

☒ Édition d'échelles d'intérêts 10,80 €/unité

(1) Les intérêts débiteurs sont calculés sur la base des « nombres » d'après la situation quotidienne des soldes en valeur selon la formule suivante : Capitaux « en valeur » x Nombre de jours x Taux / 360. (2) Le plafond du taux réglementaire est le taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie « découvert en compte pour les entreprises » tel qu'il est publié trimestriellement au Journal Officiel. (3) Calculées sur le cumul des mouvements débiteurs. (4) Calculées sur le plus fort découvert de chaque mois de la période (limitées à 50 % des intérêts débiteurs).

BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT PRO

Abonnement mensuel à des services de banque à distance⁽¹⁾, 4 niveaux

CMUT Direct Pro

• Consultation	GRATUIT ⁽²⁾
☒ • Consultation, gestion, virements internes et externes, titres	7,75 € HT
☒ CMUT Direct Pro Confort : Services CMUT Direct Pro + virements listes	10,15 € HT
☒ CMUT Direct Pro Sérénité : Services CMUT, Direct Pro Confort + émission de prélèvements + saisie des effets + cautions	16,10 € HT

Options, abonnement mensuel

Accès personnalisé donné à des collaborateurs de l'entreprise (par collaborateur et par mois) GRATUIT

☒ Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par tiers 1,00 € HT

Base tiers (gestion de liste(s) de bénéficiaire(s) de virements ou tirés de LCR)

• Jusqu'à 100 comptes enregistrés	GRATUIT
• Au delà, par compte	0,005 € HT
• Minimum de perception	5,00 € HT

Base mandat de créancier (gestion des mandats de prélèvements)

• Jusqu'à 100 mandats	GRATUIT
• Au delà de 100 mandats	Nous consulter

Suivi des virements internationaux Swift GPI (Global Payment Innovation) 5,00 € HT

☒ TOP Infos (Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail, 10 alertes incluses)	1,42 € HT
• Alerte supplémentaire	0,21 € HT

Sécurisation renforcée de vos opérations⁽³⁾

• Confirmation mobile	GRATUIT
• SAFETRANS	
☒ - Lecteur de carte ⁽⁴⁾ , par an	30,00 € HT
- Carte SAFETRANS	GRATUIT
• Certificat Certinomis, signature électronique avec clé USB, par certificat commandé (validité 3 ans)	180,00 € HT
• Licence DIGIPASS, par licence	24,17 € HT
Service IBAN virtuels	Nous consulter

(1) Donnant accès à tous les canaux : Internet, téléphone fixe et mobile. Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur. (2) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +1,00€ HT par mois. (3) Sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct. (4) Le lecteur peut être partagé par plusieurs utilisateurs au sein d'une même structure.

GESTION DES FACTURES ÉLECTRONIQUES

E-factures:

- Émission de devis et de factures de vente
- Gestion des factures d'achat
- Échanges avec le portail administratif Chorus Pro

Nous
consulter

TÉLÉTRANSMISSION

Mise en place ou modification contrat de télétransmission

180,00 € HT

Abonnement mensuel à des services de télétransmission

- TWEB: Transfert de fichiers par Internet
- Protocole EBICS T (Transport)
- Protocole EBICS TS (Transport et Signature)

10,50 € HT

46,30 € HT

57,85 € HT

Facturation des fichiers d'opérations bancaires transmis à la banque

- Remise fichiers
- Virements, prélèvements, LCR...

GRATUIT

Nous consulter

Facturation des fichiers récupérés

- ☒ • Format standard, par ligne
- Format PDF

0,06 € HT

Nous consulter

SUITE LOGICIELLE : HUB BUSINESS SOLUTIONS ÉPITHÈTE

Logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie et de gestion de factures électroniques. Suite logicielle, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) fournie par Euro-Information ÉPITHÈTE, filiale du Crédit Mutuel.

Logiciel de communication EBICS, abonnement mensuel

- Multi-banques
- Mono-banque

40,00 € HT

Nous consulter

Logiciel de saisie d'opérations bancaires (Virements, Prélèvements et Lettres de Change)

- Abonnement mensuel

10,00 € HT

Logiciel de gestion de trésorerie

- Abonnement mensuel

À partir de
15,00 € HT

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation annuelle pour fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

MasterCard PRO ⁽¹⁾

40,00 €

☒ BusinessCard / Visa Business

54,05 €

☒ Business Executive / Visa Gold Business

142,00 €

☒ World Elite MasterCard⁽²⁾

295,00 €

☒ Visa Infinite⁽²⁾

334,00 €

Cotisation annuelle pour fourniture d'une autre carte

☒ Carte de dépôt

10,90 €

☒ Carte Retrait Monnaie⁽³⁾

10,90 €

(1) Disponible uniquement en débit immédiat.

(2) Ce produit n'est plus commercialisé.

(3) Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

Païement par carte (carte émise par la banque)

En France et dans la zone EEE*	GRATUIT
Hors zone EEE*	2,00 €
Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)	
DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC	GRATUIT
DAB des autres banques en France, dans la zone EEE* et banque Desjardins au Canada	GRATUIT ⁽¹⁾
DAB des autres banques hors zone EEE*	6,00 € ⁽¹⁾

Gestion des cartes

Supplément pour cartes CERTIZEN ⁽²⁾ , par an	12,00 €
Service Payweb Card ⁽³⁾ (numéros virtuels de carte de paiement)	GRATUIT
☑ Frais de refabrication d'une carte	12,55 €
☑ Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel en urgence ⁽⁴⁾	Nous consulter
☑ Réédition d'un code confidentiel	6,35 €
Envoi d'une carte (en recommandé)	Frais postaux en vigueur

SOLUTIONS D'ACCEPTATION ⁽⁵⁾

Le Crédit Mutuel propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- de trouver l'équipement adapté à leur activité et à leur usage (Terminaux de Paiement Électronique (TPE), Éditeur Lecteur de Chèques)
- de faciliter les paiements de leurs clients (PnF)
- d'utiliser une solution d'encaissement via smartphone (Monético mobile +)
- d'utiliser une solution Caisse Tactile
- d'encaisser des opérations sur Internet de façon sécurisée (Monético Paiement)

Cette gamme intègre :

- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- les dépannages sur site (pièces, main-d'œuvre et déplacement)

Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...) Tarif selon type d'équipement

Nous
consulter

Commissions monétiques

Commissions sur encaissement des paiements par carte	Nous consulter
Forfait mensuel « petits remettants » (moins de 1 000 € de flux mensuels)	8,00 € HT
Option « petits montants » (transactions de moins de 15 €)	Nous consulter
Frais par impayé carte	
• Impayé niveau 1 (Réseau CB)	5,00 €
• Impayé niveau 2 (Autres réseaux)	20,00 €

* EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican. Cf. page 11.

(1) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(2) Carte disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte).

(3) Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct et d'une carte bancaire éligible au service.

(4) Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

(5) Prestations proposées par EURO INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

VIREMENTS

Émission d'un virement ordinaire SEPA*/SCT - Sepa Credit Transfer

Frais par virement occasionnel unitaire, Internet	GRATUIT
Frais par virement occasionnel, unitaire en Agence	
• Entre vos comptes du Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
• Autres comptes du Crédit Mutuel Océan ou autre banque	3,80 €
Frais par virement émis sur liste télétransmis ou liste Internet	
• Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
☑ • Vers un compte domicilié autre banque	0,16 € par opération
Option Express ⁽¹⁾	1,13 €

Virement instantané SEPA* (vers la France ou zone SEPA*)

Émission d'un virement	GRATUIT
Réception d'un virement	GRATUIT
Virement permanent SEPA*	Par Internet En Agence
☑ • Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT 11,45 €
☑ • Frais de modification d'un virement permanent	GRATUIT 7,80 €
• Frais par virement	GRATUIT

Virement de trésorerie (min. 8 000 €)

• Émission vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
☑ • Émission vers un compte domicilié autre banque (par télétransmission ou Internet)	3,40 € par opération
☑ Virement administratif, impôts et taxes (tous supports)	3,40 € par opération

Factures Acceptées à Échéance (FAE)	Nous consulter
Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire	8,15 € par opération
Recall ⁽²⁾ , par virement	27,15 €

SEPAMAIL (SERVICE DIAMOND)

Contrôle du titulaire d'un compte IBAN	Nous consulter
--	----------------

PRÉLÈVEMENTS SEPA* SDD⁽³⁾ CORE / SDD B2B

Encaissement

☑ Demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS) à la Banque de France	40,00 €
Prélèvement domicilié au Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
Prélèvement domicilié autre banque	
☑ • SDD Core Émis par télétransmission ou Internet	0,28 € par opération
☑ • SDD B2B Émis par télétransmission ou Internet	0,28 € par opération
Retour impayés	
• Motif sans provision	GRATUIT
• Autre motif	5,90 €
Fiabilisation des coordonnées bancaires ⁽⁴⁾	Nous consulter

* Cf. zone SEPA page 11.

(1) Supplément en cas de dépassement de l'heure limite, concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France.

(2) Demande de retour de fonds à la suite d'un virement SEPA émis.

(3) SDD : SEPA Direct Débit.

(4) Ce service peut aussi être utilisé pour les virements.

Décaissement

Mandat de prélèvement

- Frais de mise en place de prélèvement
- Frais par paiement d'un prélèvement

GRATUIT
GRATUIT

Modalité de gestion du mandat

- Paiement sauf désaccord
- Paiement avec accord préalable

GRATUIT

Nous consulter

	Par Internet	En Agence
☒ • Opposition sur mandat	13,20 €	15,20 €
• Révocation mandat	Non disponible	15,20 €
☒ • Création liste de créanciers autorisés	12,20 €	15,20 €
• Ajout d'un créancier, par ajout	GRATUIT	5,00 €
☒ • Interdiction d'un créancier	12,20 €	15,20 €
☒ • Mise en place d'un mandat de prélèvement SDD B2B	10,00 €	12,00 €

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier

- À domicile, courrier simple
- En courrier suivi ou en recommandé

GRATUIT

Frais postaux en vigueur

Frais de destruction de chéquier, par chéquier

5,40 €

☒ Frais d'émission d'un chèque de banque

14,55 €

Frais d'émission d'un chèque certifié

31,70 €

Frais de recherche et copie de chèques, par chèque (max. 63,10 € HT)

6,31 € HT

Frais d'opposition par l'émetteur

- ☒ • D'un chèque
- ☒ • D'un chéquier ou d'une série de chèques

16,50 €

33,00 €

Chèque en euro payables en France

- Remise de chèque(s) au GAB, par chèque
- Remise de chèque(s) "grands remettants"
- Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé
 - Motif sans provision
 - Autre motif

GRATUIT

Nous consulter

GRATUIT

5,90 €

Demande avis de sort (chèque France)

8,30 €

Compensation électronique des chèques

Échange image chèques

Nous consulter

EFFETS ET BILLETS

Remises Effets (LCR - BOR)

Commission de services (par effet)

- | | |
|--|--------|
| • Sur papier | 5,95 € |
| • Sur liste fichier télétransmis ou par Internet | 0,28 € |

Majoration commission de services (effet ≤ 200,00 €)	1,08 €
--	--------

Montant min. d'intérêts sur escompte commercial	7,00 €
---	--------

Commission d'incidents (acceptation, réclamation...)	8,40 €
--	--------

Commission d'impayés	8,60 €
----------------------	--------

Effets domiciliés (LCR - BOR)

Règlement d'effets	GRATUIT
--------------------	---------

Envoi d'un relevé de lettre de change - demande d'accord de paiement

- | | |
|--------------|--------|
| • Sur papier | 2,40 € |
|--------------|--------|

- | | |
|-----------------------------|---------|
| • Sur support dématérialisé | GRATUIT |
|-----------------------------|---------|

Incidents / Rejets	17,20 €
--------------------	---------

Billets financiers

Nous
consulter

RECOUVREMENT DE VOS CRÉANCES

Crédit Mutuel Recouvrement intervient auprès de vos clients lors de délais de paiement non respectés ou d'impayés

- | | |
|--------------|---------|
| • Abonnement | GRATUIT |
|--------------|---------|

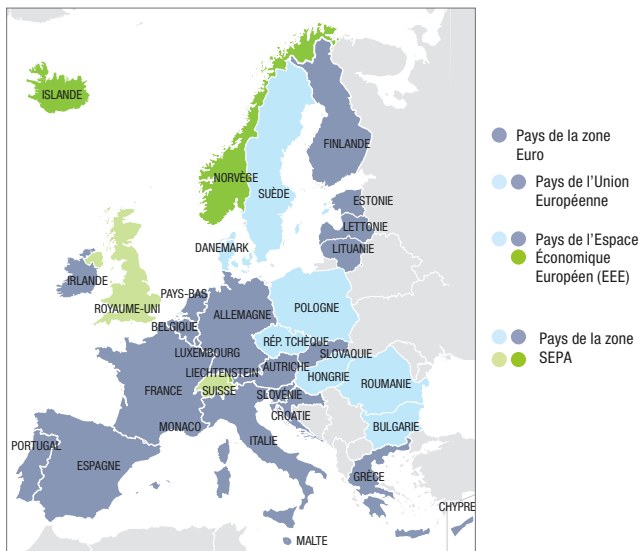
- | | |
|--|-------------------|
| • Honoraires en fonction des sommes recouvrées | Nous
consulter |
|--|-------------------|



LA ZONE SEPA et l'Espace Économique Européen (EEE)

À titre indicatif, situation au 01-03-2024

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euros) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes : être libellé en euros, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option «SHA»), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive des Services de Paiement (DSP2) n'autorise que les ordres de paiement avec option de frais «SHARE», tous les ordres émis et reçus avec option «BEN» (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou «OUR» (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option «SHARE»^{*(1)}.

* cf. page 12

(1) Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA, ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- «OUR» : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement : ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- «SHA» (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. «SHA» est l'option retenue par défaut.
- «BEN» (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Si le virement a été émis avec option "SHARE" ou "BEN", le montant crédité peut être différent du nominal*.

* Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).

DÉCAISSEMENT - IMPORT

Émission Virement SEPA⁽¹⁾/SCT

Voir tarif
virement
ordinaire, p.8

Émission d'un virement non-SEPA⁽¹⁾ en euros ou devises⁽²⁾

Frais par virement occasionnel pour ordre passé en Agence

3,80 €

Commission de transfert (min. 18,85 €)

0,10 %

Émission chèques ou effets libres émis en euros ou en devises⁽²⁾⁽³⁾

Commission de transfert (min. 35,30 € - max. 137,20 €)

0,15 %

Remise documentaire

Nous
consulter

Crédit documentaire

Nous
consulter

Divers

Commission de change non taxable (min. 11,35)

0,05 %

Avis d'opération papier

7,75 €

Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes.

21,25 €

Option frais OUR (sur demande expresse) : tous les frais (frais Crédit Mutuel et frais du correspondant) sont à la charge de l'émetteur du virement (le client)

Selon frais
réels du
correspondant

(1) Le virement et le prélèvement SEPA doivent respecter les conditions suivantes : être libellés en euros, être réalisés au sein de la zone SEPA, être non urgents, être non express, permettre un traitement automatisé grâce aux BIC et IBAN du bénéficiaire et être obligatoirement en frais partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire (SHARE ou SHA).

(2) Commission de change non taxable en sus : 0,05 % (min. 11,35 €).

(3) Payable en France ou à l'Étranger.

ENCAISSEMENT - EXPORT

Réception Virement SEPA*

Commission de rapatriement

GRATUIT

Réception Virement non-SEPA en euros ou en devises⁽¹⁾

☒ Commission de rapatriement 13,80 €

Commission de change (min. 11,35 €) 0,05 %

Remise chèques étranger en euros ou en devises ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

• Commission d'encaissement SBF (Sauf Bonne Fin) ou CAE (Crédit Après Encaissement) (min. 21,60 € - max. 139,70 €) 0,10 %⁽¹⁾

• Commission supplémentaire pour dossier CAE 12,60 €

Remise Effets Etranger en euros ou en devises ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

Commission d'encaissement (min. 34,80 € - max. 241,75 €) 0,10 %

Remise documentaire Nous consulter

Crédit documentaire Nous consulter

Divers

Commission de change non taxable (min. 11,35 €) 0,05 %

Préavis 7,75 €

Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes 21,25 €

Demande avis de sort Chèques/Effets 25,35 €

Commission d'impayés Chèques/Effets 29,70 €⁽⁴⁾

AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Achats et ventes devises au comptant à terme Nous consulter

Avances et placements en devises Nous consulter

* Zone SEPA : voir page 11.

(1) Commission de change en sus : 0,50 % (min. 11,35 €).

(2) Payable en France ou à l'Étranger.

(3) Plus frais éventuels réclamés par le correspondant.

(4) Plus frais de banques étrangères.



OFFRES GROUPEES DE SERVICES

EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

Une offre de services comprenant :

Compte(s) chèque(s) et avantages tarifaires

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Pro/Agri Essentiel, selon tranches des mouvements avec support dématérialisé ⁽¹⁾ . À partir de ⁽²⁾	16,75 €
---	---------

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Duplicata d'un relevé de comptes	GRATUIT
Commission de mouvement (ou de compte)	GRATUIT ⁽³⁾
Édition d'échelles d'intérêts	GRATUIT
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
CMUT Direct Pro	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT
TOP info : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses)	GRATUIT
Premier lecteur de carte Safetrans	GRATUIT
Cotisation Carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation Carte de retrait monnaie	GRATUIT
Refabrication Carte (dont en urgence)	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (dont en urgence)	GRATUIT
Mise en place ou modification de virement permanent	GRATUIT
Opérations concernant la gestion des mandats de prélèvement saisies par Internet (voir p.9)	- 50 %
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Frais d'opposition par l'émetteur d'un chèque ou d'une série de chèques	GRATUIT
Frais de recherche de documents sur opérations	GRATUIT

Et d'autres avantages

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri⁽⁴⁾, ou Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance

BusinessCard / Visa Business	4,02 €
Business Executive / Visa Gold Business	10,75 €
World Elite MasterCard ⁽⁵⁾	22,65 €
Visa Infinite ⁽⁵⁾	25,95 €
Sécur Pro : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2,85 €
Assurance Indemnité Hospitalière ⁽⁶⁾	À partir de 1,00 €

(1) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +0,80€ par mois.

(2) Pour une tranche de mouvements annuels ≤ 30 K€. (3) Exclusivement pour les mouvements annuels compris entre 0 et 30 K€. Au-delà, forfait : nous consulter. (4) Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017. (5) Ce produit n'est plus commercialisé. (6) Réservée Eurocompte Agri.

Module Confort

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Confort

CMUT Direct Pro Confort + 1,95 € HT

Avantages tarifaires inclus dans le Module Confort

Frais par virement émis sur liste (télétransmise ou Internet)	GRATUIT
Virement administratif émis	GRATUIT
Virement de trésorerie émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Commission de rapatriement d'un virement reçu non SEPA	GRATUIT

Module Sérénité

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Sérénité

CMUT Direct Pro Sérénité + 8,50 € HT

Avantages tarifaires inclus dans le Module Sérénité⁽¹⁾

Prélèvement SEPA SDD émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS) à la Banque de France	- 50 %
Facturation des fichiers récupérés par télétransmission, par ligne (extrait, impayés LCR ...)	GRATUIT

Module Crédit

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Crédit

Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée⁽²⁾ + 4,15 €

Avantages tarifaires inclus dans le Module Crédit⁽³⁾

Mise en place (ou modification) et réexamen annuel de l'autorisation de découvert à durée indéterminée	GRATUIT
Commission d'engagement du découvert à durée indéterminée	GRATUIT

AVANTAGE AUTO ENTREPRENEUR

Votre statut de auto entrepreneur vous fait bénéficier d'une réduction sur la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel. - 50 % pendant 24 mois

CONNECT AUTO ENTREPRENEUR⁽⁴⁾

Un compte + une carte ⁽⁵⁾ en temps réel + une appli + assurances en option Nous consulter

(1) Le module Sérénité inclut les avantages du module Confort.

(2) Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

(3) Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée. Au delà, tarif standard.

(4) Offre à venir en remplacement de l'avantage auto entrepreneur.

(5) Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat).

EUROCOMPTE PRO/AGRI (plus commercialisé⁽¹⁾)

Une offre de services comprenant : Compte(s) chèque(s) et autorisation(s) de découvert(s)⁽²⁾

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Euro-compte Pro/Agri (avec support dématérialisé⁽³⁾), selon services de banque à distance.

• Avec CMUT Direct Pro	21,05 €
• Avec CMUT Direct Pro Confort (prix HT)	23,75 €
• Avec CMUT Direct Pro Sérénité (prix HT)	30,40 €

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Pro/Agri

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT
TOP info : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses)	GRATUIT
Cotisation Carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation Carte de retrait monnaie	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	GRATUIT
Frais par virement émis sur liste (télétransmission ou Internet)	
• 25 premières opérations	GRATUIT
• Au-delà de 25 opérations	0,16 € /opération
Opérations concernant la gestion des mandats de prélèvement saisies par Internet (voir p.9)	- 50 %
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Mise en place et réexamen annuel de l'autorisation de découvert à durée indéterminée ⁽⁴⁾	GRATUIT

(1) Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017.

(2) Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

(3) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,80 € par mois.

(4) Instruits ou renouvelés avant le 30-06-2017.

Services Bancaires de Base (SBB), imposés par la Banque de France

(Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L312-1 et D312.5.1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, les relevés d'identité bancaire (à la demande), les virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, les opérations de caisse, les remises de chèques à l'encaissement, les dépôts et retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois.

GRATUIT

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention (quel que soit le nombre d'opérations nécessitant une intervention)

17,30 €
par jour

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution

88,40 €

Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 88,40 €)

10 % du
montant dû
au Trésor Public

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

- Pli simple

13,20 €⁽¹⁾

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

11,35 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾

- Chèque inférieur ou égal à 50,00 €

30,00 €

- Chèque supérieur à 50,00 €

50,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾⁽³⁾

20,00 €

Présentation au paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire

GRATUIT

Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

27,25 €

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

GRATUIT

(1) Tarif pour chaque lettre.

(2) Plafond légal par opération rejetée. Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.

(3) Les frais ne peuvent pas excéder le montant du prélèvement rejeté. Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision sont gratuits en cas de représentation du même prélèvement.

DÉCOUVERTS & CRÉDITS

**DES SOLUTIONS
DE FINANCEMENT
PERSONNALISÉES
POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS TOUS VOS PROJETS.**



AUTORISATION DE DÉCOUVERT

☒ Mise en place ou modification (min. 75,50 €)	0,75 % ⁽¹⁾
☒ Réexamen annuel (min. 75,50 €)	0,75 % ⁽¹⁾
☒ Commission engagement (min. 3,00 € par trimestre)	De 0,50 % ⁽¹⁾⁽²⁾ à 1,00 % ⁽¹⁾⁽²⁾

ENVELOPPE DE CRÉDIT AMORTISSABLE PRÉ-ACCORDÉE

ILLICO : Étude et mise en place de l'enveloppe	GRATUIT
--	---------

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Frais de dossier (min. 100,00 €)	1,00 % du prêt
----------------------------------	----------------

GARANTIES SUR CRÉDITS

Constitution et gestion des actes (caution solidaire, gage, nantissement, hypothèque, société de caution, délégation d'assurance, cession de créances, warrant...)	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée de garantie, selon la garantie	Nous consulter

OPÉRATIONS SUR CRÉDITS

Modification date d'échéance	8,35 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié dans la même caisse)	15,70 €
Modification : durée, garanties, assurances (min. 150,00 €)	0,50 % ⁽³⁾
MODULPRO, MODULAGRI : option modulation dans le cadre des conditions contractuelles du prêt	GRATUIT
Lettre de relance pour échéance de prêt impayé, par lettre ⁽⁴⁾	13,20 €
Frais de recherche et photocopie d'un contrat de prêt	25,80 €
☒ Décompte de prêt	28,10 €
Lettre accréditive	51,75 €
Interrogation Greffe et Service de la Publicité Foncière (min. 15,00 €)	Selon frais réels

Les différents taux : d'usure, de base du Crédit Mutuel Océan, d'autorisation de découvert, de crédit moyen et long terme, sont consultables dans votre Agence.

(1) Des concours sollicités.

(2) Taux annuel, perception trimestrielle d'avance.

(3) Sur capital restant dû.

(4) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE⁽¹⁾

Convention de ligne

• Mise en place ou avenant, à partir de	0,10 % ^{(2) (3)}
• Frais de gestion annuels, à partir de	0,10 % ^{(2) (3)}

Délivrance d'une caution dans le cadre d'une convention de ligne

• Par acte simple	35,40 €
• Par acte complexe, à partir de	140,00 €
• Par acte d'e-caution	10,90 € ⁽⁴⁾

Délivrance d'une caution hors convention de ligne

• Par acte simple	79,10 €
• Par acte complexe, à partir de	140,00 €

Délivrance d'un acte de «garantie de passif», à partir de	160,00 €
---	----------

Gestion des actes

• Rédaction d'un avenant	41,00 €
• Frais de traitement de mainlevée, par acte	Nous consulter
• Frais de mise en jeu, par acte	Nous consulter

Commission de risque annuelle

Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
Pour l'international	Nous consulter

MOBILISATION DU POSTE CLIENT (CRÉDIT MUTUEL FACTORING)

Flash Dailly (enveloppe de financement pour transformer vos factures clients en trésorerie disponible)	Nous consulter
Autre contrat Dailly / Affacturage	Nous consulter

CRÉDIT BAIL MOBILIER / LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

Tarification de Crédit Mutuel Leasing	Nous consulter
---------------------------------------	----------------

CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

Tarification de Crédit Mutuel Real Estate Lease	Nous consulter
---	----------------

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Mise en place (ou modification) d'un crédit d'accompagnement	Nous consulter
Commission engagement	Nous consulter
Caution promotion immobilière, lotissement et marchand de biens	Nous consulter

SOLUTION DE FINANCEMENT POUR MES CLIENTS

Proposer des crédits sur le lieu de vente	Nous consulter
---	----------------

(1) Cautions bancaires, garanties à première demande (France).

(2) Du montant de la ligne.

(3) Min. 94,00 €, max. 940,00 €

(4) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts fournisseur d'accès Internet et de l'opérateur.

ÉPARGNE & PLACEMENTS FINANCIERS

PLACEMENTS FINANCIERS

FRAIS DE TRANSACTIONS

Valeurs mobilières - Courtages

Ordres saisis via CMUT Direct⁽¹⁾

Bourses France + Belgique et Pays-Bas

• Ordres inférieurs à 2 000 €	0,50 %
• Ordres supérieurs à 2 000 € ⁽²⁾ :	
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %
- du 11 ^e au 20 ^e ordre	0,35 %
- à partir du 21 ^e ordre	0,25 %

Bourses étrangères ⁽³⁾	0,50 %
-----------------------------------	--------

• Minimum sur les comptes titres ordinaires	30,00 €
---	---------

Ordres saisis par la banque	0,80 %
-----------------------------	--------

• Minimum sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext ⁽³⁾	30,00 €
---	---------

Autres titres financier⁽⁴⁾

Organisme de Placement Collectif⁽⁵⁾

Gestion pilotée	GRATUIT
-----------------	---------

Gestion libre	
---------------	--

• Souscription	
- monétaires	GRATUIT
- obligataires	0,25 %
- autres	0,50 %

• Rachat	GRATUIT
----------	---------

Autres instruments financiers	Nous consulter
-------------------------------	----------------

CONVENTION DE COMPTE-TITRES ET DE SERVICES⁽⁶⁾

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

• Frais semestriels sur l'encours ⁽⁷⁾	0,104 %
- minimum ⁽⁸⁾	20,83 € HT
- maximum	166,67 € HT

FRAIS DE GESTION DE PORTEFEUILLE

Gestion pilotée titres, par semestre	Nous consulter
--------------------------------------	----------------

Comptes et portefeuilles gérés : conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres	Nous consulter
---	----------------

SERVICES SPÉCIALISÉS

Frais d'étude	250,00 € HT
---------------	-------------

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct et hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(2) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(3) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

(4) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible dans votre Agence et sur www.cmocean.fr.

(5) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

(6) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

(7) À l'exclusion des Parts Sociales B ou TCN (Titres de Créances Négociables) du Crédit Mutuel.

(8) À l'exclusion des comptes titres investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN du Crédit Mutuel.

TÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour votre activité professionnelle

Nous consulter

INGÉNIERIE SOCIALE

ÉPARGNE SALARIALE

PEI, PERECOLI, PEE, PERECOL, Intéressement, Participation

Nous consulter

PASSIF SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière IFC

Nous consulter

RETRAITE COLLECTIVE

PER Obligatoire

Nous consulter

TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS

Carte Ticket Resto

Nous consulter

OFFRE TÉLÉPÉAGE

Frais de mise en place

- Par badge la 1^{re} année
- Envoi Colissimo

11,67 € HT

3,33 € HT

Uniquement les mois où vous utilisez votre badge

À partir de
1,83 € HT
/ mois

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

☒ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécur Pro

38,11 € / an

Assurance « Découvert Souplesse Pro »

0,60 %
du montant
accordé

Homiris Pro :
la solution de télésurveillance de vos locaux

Nous
consulter

TNS Prévoyance : la protection de vos revenus

Nous
consulter

Protection entreprise :
la pérennité de votre entreprise

Nous
consulter

Assurances professionnelles :
Bâtiment, Auto, Personnes

Nous
consulter

Offres de Santé Collective

Nous
consulter

Offres de Prévoyance Collective

Nous
consulter

Assurance des Aléas Climatiques

Nous
consulter

ASSOCIATIONS



Hormis ceux précisés dans ce paragraphe «Associations», les autres tarifs des conditions de services notés dans ce recueil sont applicables aux associations.

COMPTES CHÈQUES ET SERVICES

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Commission de mouvement (ou de compte) ⁽¹⁾	De 0,059 % à 0,074 %
Cotisation annuelle Carte de dépôt	7,65 €
Cotisation annuelle Carte de retrait monnaie ⁽²⁾	7,65 €

BANQUE À DISTANCE

**Abonnement mensuel aux services de banque à distance⁽³⁾
(support dématérialisé)**

• CMUT Direct Asso

Consultation

GRATUIT⁽⁴⁾

Consultation, virements internes et externes,
prélèvements

2,40 € HT⁽⁵⁾

• CMUT Direct Asso Confort

(Services CMUT Direct Asso + virements listes + saisie
des effets + cautions)

6,00 € HT⁽⁵⁾

Options

Accès personnalisé donné aux membres de
l'association, par collaborateur et par mois

GRATUIT

Accès aux comptes de tiers d'un même groupe,
par tiers et par mois

1,00 € HT

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES : EUROCOMPTE ASSO

Une offre de service comprenant : Compte(s) chèque(s), Autorisa-
tion(s) de découvert(s)⁽⁶⁾, Dépôt express sécurisé, Meuble-monnaie.

**Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services
Eurocompte Asso (selon services de banque à distance avec
support dématérialisé⁽³⁾)**

• CMUT Direct Asso

3,90 €⁽⁵⁾

• CMUT Direct Asso Confort

7,30 € HT⁽⁵⁾

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Asso

Accès au site Associathèque	GRATUIT
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT
TOP info : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (10 alertes incluses)	GRATUIT
Cotisation Carte de dépôt	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	GRATUIT

(1) Calculée sur le cumul des mouvements débiteurs.

(2) Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

(3) Donnant accès à tous les canaux : Internet, téléphone fixe et mobile. Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.

(4) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00€ par mois.

(5) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,40€ par mois.

(6) Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

Frais par virement émis sur liste (télétransmission ou Internet)

- 25 premières opérations
- Au-delà de 25 opérations

GRATUIT

0,16 €
par opération

Opérations concernant la gestion des mandats de prélèvement saisies par Internet (voir p.9)

- 50 %

Frais d'émission d'un chèque de banque

GRATUIT

Majoration de la cotisation Eurocompte Asso, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance

BusinessCard / Visa Business

4,02 €

Business Executive / Visa Gold Business

10,75 €

World Elite MasterCard ⁽¹⁾

22,65 €

Visa Infinite ⁽¹⁾

24,90 €

Sécur Pro : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

2,85 €

OFFRE GROUPEE DE SERVICES : EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

Offre possible pour les associations gestionnaires. Cf. page 14

OFFRE MONÉTIQUE ASSOCIATION

TPE Association : offre spécifique pour vos manifestations

Nous
consulter

PARTENARIAT HELLOASSO – CRÉDIT MUTUEL

La solution des associations et des clubs pour recevoir des paiements sur Internet

GRATUIT



ADHÉSION



BILLETÉRIE



CAGNOTTE



DON

(1) Ce produit n'est plus commercialisé.

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture ;
- les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez ;
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Agence ou sur notre site Internet **www.cmocean.fr**.

DATES DE VALEUR

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales.

Elles sont disponibles dans votre Agence ou sous notre site Internet **www.cmocean.fr**.

RÉSoudre UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, le Crédit Mutuel met à votre disposition des interlocuteurs privilégiés à contacter :

■ VOTRE CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL, EN PREMIER LIEU

Via le formulaire de réclamation en ligne, par e-mail, par courrier, ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face,...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

■ LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE, EN SECOND LIEU

- via le Formulaire simplifié de réclamation, en ligne sur www.cmocean.fr
- Par courrier : Service Relations Clientèle - Crédit Mutuel Océan
34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

■ LE MÉDIATEUR, uniquement si vous êtes une personne physique, en tout état de cause, deux mois après l'envoi* de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait ou non répondu :

- via son site Internet www.lemediateur-creditmutuel.com
- ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel, 63, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin-La-Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cmocean.fr et sur les conditions générales de Banque.

* Le cachet de la Poste faisant foi.

www.cmocean.fr

Crédit Mutuel

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – ACM IARD SA, ACM Vie SA, MTRL, EPS, SERENIS ASSURANCES, MONDIAL ASSISTANCE – 34 rue Léandre Merlet BP 17 - 85001 La Roche sur Yon Cedex – Tél. 02 51 47 53 00 - Identifiant REP : FR233730_03JZTY.

EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE, SAS, au capital de 3 500 000 euros dont le siège social est au 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 - Émetteur : EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE.

EURO-INFORMATION : les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance – Société Simplifiée au capital de 53 212 140 euros – Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg – RCS Strasbourg 312 730 674.

CM Recouvrement : le service proposé par le Crédit Mutuel est assuré par la société Filaction. Filaction, société anonyme simplifiée de recouvrement au capital de 900 000 euros dont le siège social est 12, rue du Port Boyer 44300 Nantes 402 386 429 RCS Nantes. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de **Bouygues Telecom**. Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom [37-39, rue Boissière – 75116 PARIS – SA au capital de 929 207 595,48 € - RCS PARIS 397 480 930] et Bouygues Telecom Business-Distribution [1, rue les Enfants du Paradis – 92100 Boulogne Billancourt, France, SAS au capital de 175 175 € - RCS NANTERRE 421 713 892].

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464 966 992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre – La carte est émise par Edenred France sous licence de Mastercard International Incorporated. Mastercard et la marque Mastercard® sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated.

Crédit Mutuel Épargne Salariale – 12 rue Gaillon 75017 Paris CEDEX 2 – Société anonyme au capital de 13 524 000 € 692 020 878 RCS Paris.

Crédit Bail Immobilier : Crédit Mutuel Real Estate Lease – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 64 399 232 euros – Siège social : 48 rue des Petits Champs, 75002 Paris – RCS Paris n° 332 778 224 – Orias n° 07 025 376.

Crédit Mutuel Leasing – Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.orias.fr). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros.

Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - France.
RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site Internet www.creditmutuel-leasing.fr. Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring, établissement de crédit spécialisé - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros dont le siège social est Tour D2 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - 380 307 413 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR06380307413

HelloAsso – Cité Numérique, 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles – SAS au capital de 584 449 € – RCS Bordeaux 510 918 683.

Crédits photo : CM, Getty images - Mars 2024. Réf. 778001. MUCMOCPR.

